



# Questions et réponses sur les transidentités



---

## Questions relatives à l'identité de genre

1. Quelle est la différence entre le genre et le sexe ?
2. Quelle est la différence avec l'orientation sexuelle ?
3. Quel âge est l'âge idéal pour connaître son genre ?
4. Quelle relation avec son corps lorsque l'on est une personne transgenre ?
5. Est-ce que l'identité de genre et l'expression de genre sont la même chose ?

## Questions relatives à la culture trans

1. Quelles sont les revendications des associations qui s'adressent aux personnes trans ?
2. Pourquoi ne peut-on pas parler de transsexualité et de transexuel-le-s ?
3. Est-ce que les Pride sont aussi pour les personnes trans ?
4. Quels sont les droits des personnes trans ?
5. Qu'est-ce qu'une personne queer ?

## Questions relatives à la vie sociale des personnes trans

1. Quand et comment faire son coming out ? Les personnes trans doivent-elles dévoiler leur identité de genre ?
2. Comment savoir si une personne est trans ou non ? Comment s'adresser à elle ?
3. Les personnes trans subissent-elles des discriminations ?
4. Est-ce que les personnes trans ont une vie sexuelle ? Si oui, comment les personnes trans font-elles pour définir leurs orientations sexuelles et romantiques ? Comment se définir si l'on est en couple avec une personne trans ?
5. Existe-t-il des associations pour aider les personnes trans ?



## Questions relatives à l'identité de genre

### 1. *Quelle est la différence entre le genre et le sexe ?*

Le genre est une construction sociale. C'est une façon de se représenter globalement des réalités diverses, mais également de se représenter soi-même, de se présenter au monde.

Le sexe, c'est l'ensemble des comportements sexuels d'un individu. Il est souvent confondu avec l'appareil génital ou l'appareil sexuel secondaire (le pénis, le vagin).

💡 Le fait que le genre soit une construction sociale ne signifie pas que l'on peut facilement s'en défaire et le manipuler à notre guise. Cela signifie qu'il s'inscrit dans une époque, un lieu et une culture donnés.

💡 On parle d'identité de genre et pas d'identité sexuelle. L'identité, c'est ce qui fait que l'on est, dans un rapport à nous-même, alors que la sexualité se situe dans un rapport à l'autre, dans des notions d'attirances, de désirs et de partage. Parler d'identité sexuelle, c'est confondre ces deux notions.

### 2. *Quelle est la différence avec l'orientation sexuelle ?*

L'identité de genre, c'est la façon dont on définit le rapport que l'on a par rapport à nous-même. C'est, en quelque sorte, mettre des mots la façon dont on se représente notre individualité dans la société.

L'orientation sexuelle, quant à elle, c'est la définition de notre rapport à l'autre, dans une dimension sexuelle (ou romantique/sentimentale, lorsque l'on parle d'orientation romantique). Ce sont des mots qui représentent l'expression de nos désirs vis-à-vis d'autres personnes.

💡 La transidentité n'est pas une façon de dissimuler son homosexualité. L'identité de genre et l'orientation sexuelle sont deux réalités différentes, même s'elles sont liées du fait qu'elles coexistent au sein d'une même personne. Ce qui est sûr, ce qu'il existe des personnes transgenres qui se définissent comme hétérosexuelles, homosexuelles, bisexuelles, pansexuelles, asexuelles... De plus, la transidentité n'est pas une porte d'entrée plus évidente que l'homosexualité, ce que semble suggérer cette question.

💡 Cela dit, certaines personnes transgenres *peuvent* d'abord se définir homosexuelles, comme une première étape de démarcation avec des normes qui ne leur conviennent pas et pour se rapprocher progressivement à leur ressenti.



### 3. *Quel âge est l'âge idéal pour connaître son genre ?*

Il n'y a pas d'âge idéal pour se définir. D'ailleurs, on croit souvent que notre genre est fixe, mais nous évoluons tout au long de notre vie. Nous transitons tous-tes, ne serait-ce que pour passer de l'enfance à l'adolescence, puis à l'âge adulte. Ainsi, il est tout à fait légitime de mettre des mots différents sur notre identité à des périodes différentes de notre vie.

Nous ne cessons jamais d'apprendre de nous-même, de chercher à nous comprendre. Il n'y a aucun mal à modifier la façon dont on se définit, à changer les termes pour qu'ils correspondent au mieux à ce qui nous ressentons à un moment x. Ce n'est pas pour ça que nous ne savons pas qui nous sommes. L'important, c'est de bien se sentir avec soi-même.

💡 « Se chercher » n'est pas un prétexte valable pour contester l'identité de genre ou les questionnements d'une personne. Utiliser les prénoms, les pronoms et les accords demandés témoignent d'une considération et d'un respect à l'égard des personnes transgenres.

💡 On est légitime à tout âge. La crainte souvent mise en avant est que les enfants soient trop jeunes pour savoir qui ils sont vraiment. Et, passé un âge non défini, on dit qu'on est trop vieux, qu'on aurait dû savoir avant... dans l'enfance ou à l'adolescence.

💡 Sont légitimes à se définir comme transgenres les personnes dont le genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance. Il n'y a donc aucune information en termes d'immobilité (avoir un genre fixe et unique pour toute sa vie), d'âge, d'intensité. La façon dont on se définit peut se modifier avec le temps, les vécus, les situations et peut plus ou moins correspondre ou pas au sexe assigné.

### 4. *Quelle relation avec son corps lorsque l'on est une personne transgenre ?*

Chaque relation est unique, et il n'y a pas de rapport spécifique à son corps en lien avec une identité transgenre. Certaines personnes voudront avoir recours aux hormones et/ou aux opérations chirurgicales, comme il est souvent pensé par tout un chacun ; d'autres pas. Et on peut aussi avoir certaines opérations, mais pas toutes, ou arrêter la prise d'hormones à un stade qui nous convient.

Il est important de savoir qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de transiter, ni de transition complète. La transition est complète si la personne l'a décidé. Ainsi, une personne assignée femelle à la naissance pourrait décider d'une mammectomie, et trouver cela suffisant.

💡 Cela fait référence à la **zone de confort**, c'est-à-dire le moment où l'on se sent bien dans notre corps tel qu'il est. Cela peut être une projection de l'idéal à atteindre.

💡 Une **transition** n'est pas toujours physique, elle peut être également **sociale** : utiliser un ou plusieurs autres prénoms, utiliser d'autres pronoms et accords. Par ailleurs, le rapport au corps peut être modifié autrement : par le style vestimentaire, par une pratique particulière (être photo modèle, faire des vidéos sur Internet...), par des modifications corporelles (piercings, tatouages), par le fait de porter un binder (dissimuler sa poitrine) ou de



se packer (dissimuler son pénis) ... ce qui consiste à percevoir son corps différemment.

💡 Demander à une personne transgenre si elle a été opérée est intrusif. *Quelle transition fais-tu ?* serait déjà une question plus respectueuse et laisserait la possibilité à la personne de répondre de manière plus large (transition sociale, physique, psychologique).

5. *Est-ce que l'identité de genre et l'expression de genre sont la même chose ?*

Ce sont également deux concepts différents, mais qui peuvent corrélés. Par exemple, une femme (qu'elle soit cisgenre ou transgenre) peut porter des vêtements que l'on attribue généralement à la féminité (robe, jupe, ballerine, talons hauts...) et se comporter avec discrétion, grâce et douceur. Mais ce sont des **stéréotypes de genres**, associés à des **rôles sociaux genrés**. Un homme (qu'il soit cisgenre ou transgenre) ou une personne non binaire peuvent également s'habiller ou se comporter d'une telle manière. L'inverse est aussi vrai.

💡 Les **crossdressers** sont des personnes qui portent des vêtements généralement associés au sexe qui ne leur est pas associé à la naissance.

💡 Les **drag performers** sont des personnes qui font du spectacle. C'est différent de l'identité de genre, puisqu'il s'agit d'un costume.

💡 Le terme « **traversti-e** » est considéré comme une insulte pour certaines personnes concernées. Celui-ci n'est à utiliser que si la personne en question l'utilise pour elle-même.

## Questions relatives à la culture trans

1. *Quelles sont les revendications des associations qui s'adressent aux personnes trans ?*

Les associations qui s'adressent aux personnes transgenres veulent la reconnaissance des droits humains à toutes les personnes, qu'elles soient transgenres ou cisgenres.

La dernière loi belge, qui devrait être d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018, permet aux personnes majeures de changer leurs prénoms et la mention de leur sexe sur les papiers d'identités, en accord avec leur identité de genre intimement vécue (ce sont les termes de la loi). Mais cela n'inclut pas les genres fluides (qui varient), les genres multiples (qui sont au moins au nombre de deux), ni les personnes qui ne se reconnaissent ni dans le F ni dans le M (les personnes dites transgenres non binaires).

Les associations souhaitent une dépsychiatisation et une démedicalisation pour pouvoir modifier les papiers d'identité. Ces revendications ont été partiellement obtenues, puisqu'elles ne sont plus exigées pour les personnes majeures. Un psychiatre doit toujours attester du discernement de la mineur-e et, malgré le fait qu'un enfant est en mesure de définir son genre, aucun changement n'est possible avant l'âge de douze ans.

2. *Pourquoi ne peut-on pas parler de transsexualité et de transexuel-le-s ?*



Ces termes proviennent du DSM, le manuel de diagnostic et de statistiques des maladies mentales. Ainsi, parler de transsexuel-le-s, c'est faire référence à une maladie mentale. On oublie que, derrière ce terme, il y a une personne avec ses propres désirs, il ne s'agit pas de l'infantiliser pour décider à sa place ce qui est mieux pour elle et pour son bien-être. C'est elle de déterminer où se situe sa zone de confort et de c'est à nous de faire en sorte qu'elle se sente acceptée.

💡 Seules les personnes transgenres ont le droit de se définir de cette façon, même si cela dénote également d'une confusion entre identité de genre et appareil génital. En effet, de cette dénomination découle l'idée de « changer de sexe ». Une personne transgenre ne change pas de sexe, elle effectue une transition qui peut être (ou pas) physique. On ne fait pas de distinction linguistique entre les personnes qui font une transition physiques et celles qui n'en font pas.

### *3. Est-ce que les Prides sont aussi pour les personnes trans ?*

Si les Prides sont communément appelées des Gay prides, c'est une erreur qui invisibilise non seulement les personnes trans, mais également les lesbiennes, les bisexuel-le-s et les personnes intersexué-e-s auxquelles s'adressent également cette commémoration.

Les Prides ont leurs origines dans la révolte de *Stonewall*, le 28 juin 1969. Une descente de Police dans le quartier LGBT de New York a entraîné une série de manifestations en réaction de la part de la communauté. Un an plus tard, à la même date, se tenait la première pride de New York. La première marche de Bruxelles a eu lieu, quant à elle, en 1996. Elle se tient tous les ans aux alentours du 17 mai.

💡 La journée mondiale de lutte contre l'homophobie, instaurée depuis le 17 mai 2005, est devenue la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et de la transphobie en 2014.

💡 Les Prides sont également nommées « marche des fiertés ». Certaines personnes LGBTI disent être fièr-e-s de qui iels sont : fièr-e-s du chemin parcouru, fièr-e-s d'être qui iels sont malgré les difficultés. Dans une société hétérocisnormée, se démarquer n'est pas toujours évident.

💡 Les Prides sont des moments festifs, mais sont toujours actuellement un moment pour les associations et les politiques de parler de revendications et des droits humains qui ne sont pas encore tous reconnus aux LGBTI.

### *4. Quels sont les droits des personnes trans ?*

En théorie, les personnes transgenres ont les mêmes droits que tout être humain. En pratique, elles doivent se conformer à un système binaire qui ne prend pas en compte leurs spécificités. Dans certains pays, elles sont mêmes emprisonnées, tuées ou subissent des thérapies de reconversion, parfois au moyen d'électrodes.



La Belgique avait été pointée du doigt par Amnesty international à cause de son obligation à la stérilisation (les opérations qui modifient les organes génitaux rendent, de surcroît, stériles, et sont encore obligatoires, jusqu'à application de la loi du 25 juin 2017, pour demander un changement de prénoms et de mention du sexe).

💡 Il n'existe qu'une seule loi spécifique aux personnes transgenres. Il s'agit de la loi du 10 mai 2007, qui sera bientôt remplacée par la loi du 25 juin 2017. La première partie est consacrée à l'interdit de la discrimination fondée sur le sexe. La seconde permet le changement des prénoms et de la mention du sexe sous certaines conditions.

### 5. *Qu'est-ce qu'une personne queer ?*

À l'origine, le mot *queer* est une insulte, qui signifie « étrange, bizarre » en anglais. Elle était adressée indifféremment aux personnes LGBTI. Aujourd'hui, les LGBTI se le sont réapproprié et lui donne une dimension militante : ce mot leur permet de visibiliser leur existence en se définissant en-dehors des normes hétéro-cisgenres.

💡 Seules les personnes concernées peuvent utiliser le mot *queer* pour elles-mêmes, étant donné qu'il s'agit originellement d'une insulte.

## Questions relatives à la vie sociale des trans

### 1. *Quand et comment faire son coming out ? Les personnes trans doivent-elles dévoiler leur identité de genre ?*

Il n'y a aucune obligation à faire son *coming out*. C'est en fonction de chaque personne, de son envie et de son sentiment de sécurité et de confort par rapport à l'environnement. On peut faire son *coming out* seulement à quelques personnes ou dans un cercle social précis (famille, amis, travail, école...). Certaines personnes préfèrent le faire en face à face, d'autres en écrivant une lettre. C'est propre à chacun-e.

💡 Le *coming out* provient de l'expression *coming out the closet*, qui signifie littéralement « sortir du placard ». Il renvoie l'idée de dévoiler son orientation sexuelle ou son identité de genre, qui était jusque-là cachée.

💡 La décision de faire son *coming out* appartient à la personne concernée. Ce n'est pas à une personne de son entourage de décider que c'est le moment et de rendre *out* son identité sans son accord. Si le *coming out* choisi peut être bénéfique, en revanche, le *coming out* forcé peut avoir des conséquences dommageables pour la personne, puisqu'elle n'était pas prête.



## 2. Comment savoir si une personne est trans ou non ? Comment s'adresser à elle ?

Le seul moyen de savoir qu'une personne est trans, c'est qu'elle nous le dise. Mais on ne peut pas la forcer à nous le dire si elle ne le souhaite pas. Quant à la façon de s'adresser à elle, le mieux est encore de lui demander :

- *Quel est ton prénom d'usage ?*
- *Quels sont tes pronoms et accords ?*

Il est extrêmement important de respecter les choix d'une personne transgenre. D'ailleurs, il vaut mieux s'habituer à parler toujours d'elle avec les prénoms, pronoms et accords choisis, pour éviter de se tromper face à elle et pour la légitimer aux yeux des autres personnes de son entourage. Parce que si vous le faites, vous donnez implicitement l'autorisation aux autres de le faire et la personne transgenre se sentira davantage respectée dans son intégrité.

💡 Se tromper, ce n'est pas grave. Oublier, non plus. L'important, c'est de faire l'effort et de considérer positivement la personne en face de nous. C'est la preuve que vous l'acceptez et la respectez. Mieux vaut se tromper et rectifier ou demander une nouvelle fois que ne pas prendre en compte les choix de prénoms, pronoms et accords.

💡 Souvent, on a peur de demander à la personne avec quels prénoms, pronoms et accords elle serait à l'aise. Mais rien que le fait de ne pas présupposer fait énormément du bien et offre un espace d'ouverture et de paroles, même si la personne n'en profitera pas de suite.

## 3. Les personnes trans subissent-elles des discriminations ?

Les personnes transgenres subissent une forme de discrimination qui leur est spécifique du fait de leur identité de genre. On appelle cela la transphobie. La transphobie recouvre toute une série de comportements : insultes, rejet, harcèlement, coups, agressions sexuelles, discrimination à l'embauche, discrimination au logement, etc. Par confusion entre identité de genre et orientation sexuelle, les personnes transgenres peuvent également subir de l'homophobie.

Évidemment, elles peuvent également subir d'autres discriminations en fonction de ce qui les distinguent des normes sociétales, une forme de discrimination n'exclut pas les autres (discriminations par rapport à un fonctionnement psychologique différent, par rapport à une maladie ou une invalidité, discrimination par rapport à une religion ou une origine...).

💡 On distingue les comportements transphobes des personnes transphobes. On peut avoir des comportements transphobes par méconnaissance et pas par intention. Par contre, cela devient intentionnel lorsque l'on a à minima été informé-e-s des conséquences néfastes que notre comportement peut avoir pour les personnes concernées. S'informer reste le meilleur moyen d'éviter d'avoir des comportements transphobes.

💡 Pour les personnes transgenres qui subissent des discriminations, il existe des associations pour les soutenir. Se retrouver avec des personnes avec lesquelles on se sent compris-e-s, protégé-e-s, accepté-e-s dans notre individualité permet une zone de confort et de sécurité.



*4. Est-ce que les personnes trans ont une vie sexuelle ? Si oui, comment les personnes trans font-elles pour définir leurs orientations sexuelles et romantiques ? Comment se définir si l'on est en couple avec une personne trans ?*

Les personnes transgenres, au même titre que les personnes cisgenres, peuvent avoir une vie sexuelle. Ce n'est pas une obligation, puisqu'elles peuvent aussi être asexuelles, réalité qui existe également chez les personnes cisgenres. Leur sexualité peut malgré tout subir des modifications dans le sens où le rapport à leur corps peut être complexe. Le tout sera de discuter avec saon potentiel-le partenaire des zones de confort et des zones d'insécurité pour que tout se passe au mieux pour tout le monde.

Chaque personne définit son orientation sexuelle et/ou romantique comme elle le souhaite. Certaines personnes trans se reconnaissent dans les termes les plus connus (homo, hétéro, bi, pan) d'autres pas. D'autres voudront faire une distinction entre l'orientation sexuelle et l'orientation romantique.

Il existe un terme pour désigner les relations qui comptent au moins une personne transgenre non binaire. On dit de ces relations qu'elles sont diamoriques. Pour les personnes transgenres qui se désignent comme homme ou femme, on reste dans les dénominations habituelles (relations hétérosexuelles ou homosexuelles).

💡 Dans l'idéal, une discussion devrait avoir lieu qu'importe si les personnes sont trans ou cis. En effet, tous les pratiques ne sont pas appréciées de tout le monde, et puis on peut avoir des peurs tout à fait légitimes, et il est important de se sentir en confiance avec notre partenaire.

💡 Que l'on soit une personne trans ou une personne cis, et quelle que soit le statut de notre ou de nos partenaire(s), la sexualité n'est pas une obligation. Même dans une relation de couple, forcer saon partenaire est un viol.





### 5. Existe-t-il des associations pour aider les personnes trans ?

En Belgique, il existe des associations (spécifiques ou non) qui s'adressent aux personnes transgenres. Pour les plus importantes :

- [Arc-en-ciel Wallonie](#), fédération des associations pour les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres et intersexué-e-s à [courrier@arcenciel-wallonie.be](mailto:courrier@arcenciel-wallonie.be) ou au 04/222.17.33
- [Genres Pluriels](#), association pour les personnes transgenres et intersexuées à [contact@genrespluriels.be](mailto:contact@genrespluriels.be) ou au 0487/63 23 43
- [La Rainbow House](#), fédération des associations pour LGBTI de la région de Bruxelles à [info@rainbowhouse.be](mailto:info@rainbowhouse.be) ou au 02/503 59 90
- [Les CHEFF](#), fédération des jeunes lesbiennes, gays bisexuel-le-s, transgenres, queer et intersexué-e-s à [info@lescheff.be](mailto:info@lescheff.be) ou au 081 41 44 60 ou 0491 25 57 87
- [La Maison Arc-en-ciel de Liège](#), association des LGBT à [courrier@macliege.be](mailto:courrier@macliege.be) ou 04 223 65 89
- [La Maison Arc-en-ciel de Verviers](#), association des LGBT à [contact@ensembleautrement.be](mailto:contact@ensembleautrement.be) ou 0495/13 00 26
- [Tels quels \(antennes à Bruxelles, Brabant wallon, Mons, Namur\)](#), association des LGBT à [tqw@telsquels.be](mailto:tqw@telsquels.be) ou 081/84 85 51 ou 0495/56 38 17
- [La Maison Arc-en-ciel de Mons](#), association LGBT à [info@mac-mons.be](mailto:info@mac-mons.be) ou 065/78.31.52
- [La Maison Arc-en-ciel du Luxembourg](#), association LGBT à [courrier@lgbt-lux.be](mailto:courrier@lgbt-lux.be) ou 063 23 40 44 ou 061 22 50 60 ou 0471 49 80 53 (semaine) ou [raingaum@gmail.com](mailto:raingaum@gmail.com) ou 0476 268 043 (soirées et weekends)